

Règlement du BIGARAID

Raid multisport par équipe de 2

LES PARCOURS :

ATTENTION !

En accord avec le Parc Régional, le relevé du tracé GPS est prohibé, de même que sa diffusion et/ou sa publication sur internet. Les participants ne devront pas revenir ultérieurement sur le tracé après la manifestation sur les voies de type monotrace ou

Parcours long (~50 km)

- 5 km course à pieds
- 5.5 km de canoë
- 3 km course à pieds
- 10 km VTT
- 5 km Bike & Run
- 20 km VTT

Parcours découverte (~30 km)

- 3 km course à pieds
- 2 km canoë
- 20 km de VTT
- 2 km course à pieds

sur les chemins forestiers sans autorisation expresse des propriétaires fonciers.

RÈGLEMENT DE LA COURSE :

L'organisation se réserve le droit de modifier un ou plusieurs articles du présent règlement.

DÉROULEMENT :

Le raid se déroule par équipe de 2 concurrents. Catégories : Masculins / Féminines / Mixtes.

L'équipe se doit de rester solidaire tout au long de l'épreuve, chaque équipier doit obligatoirement garder un contact visuel avec son camarade tout au long de l'épreuve sous peine de disqualification.

Chaque équipier doit porter le dossard de la course de façon bien visible tout au long de l'épreuve (sauf canoë à cause du gilet) et si possible, les concurrents d'une même équipes doivent courir dans des tenues identique.

Le classement s'effectue au chronomètre. Le temps est validé lorsque les 2 équipiers d'une même équipe ont franchi la ligne d'arrivée.

HORAIRES :

à partir de 8h : Remise des dossards (sur présentation des 2 pièces d'identité)

- 9h00 : Briefing pour les deux parcours
- 9h00 : Départ BIGARAID Découverte
- 9h30 : Départ BIGARAID des Tortues

RÉCOMPENSES :

- BIGARAID des Tortues aux trois 1^{ères} équipes des catégories Masculines / Féminines / Mixtes
- BIGARAID Découverte aux trois 1^{ères} équipes des catégories Masculines / Féminines / Mixtes

RESPONSABILITÉS :

Chaque participant doit fournir un **Certificat Médical de moins de 1 an portant la mention "Pratique du VTT, course à pieds et canoë en compétitions"** ou une licence.

Les seules licences sportives pouvant être acceptées sans certificat médical spécifique sont les licences de triathlon compétition et les licences UFOLEP compétition portant explicitement les activités "Cyclo-VTT et Épreuves combinées (R5)" (activités 26014 et 26022). Toute autre licence ne pourra être acceptée. La copie de la licence doit être jointe lors de l'inscription sur Adéorun.

Le BIGARAID Découverte est ouvert aux participants âgés de 14 ans révolus avec autorisation parentale. Les participants de moins de 16 ans doivent obligatoirement faire équipe avec un adulte.

Le parcours long est ouvert aux participants ayant 18 ans révolus.

SÉCURITÉ :

En s'inscrivant les participants s'engagent :

- à savoir nager au minimum 50m,
- à respecter le code de la route,
- à respecter l'environnement,
- à ne pas enregistrer la trace des itinéraires dans un gps.

Tout manquement à ces règles peut entraîner la disqualification de l'équipe.

Il est rappelé que chaque participant doit porter assistance aux personnes en difficulté, qu'elle soit de leur équipe ou d'une équipe adverse, et ce aussi bien en canoë, qu'en VTT, course à pied ou bike and run.

Tout au long de l'épreuve, y compris sur le canoë, les concurrents auront en leur possession un téléphone portable chargé et en fonctionnement dans une poche étanche. Le numéro doit être celui renseigné lors de l'inscription. Le cas échéant, signalez votre nouveau numéro lors de la remise des dossards.

L'organisation peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve. Tout concurrent se doit d'obtempérer aux ordres d'un membre de l'organisation / bénévoles basés tout le long du parcours. Il est interdit de tirer ou pousser un adversaire ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.

Les participants ne sont en aucun cas prioritaires sur les autres usagers, et les règles de circulation du code de la route et de la courtoisie doivent être appliquées en tout point du parcours. Les organisateurs se réservent le droit de statuer devant les cas non prévus par le présent règlement. Une assurance est contractée auprès d'un assureur pour les concurrents et les bénévoles le jour de la course.

Un service médical est assuré par une équipe de secouristes, lesquels auront toute autorité pour arrêter un concurrent. Chaque coureur participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en bonne condition physique et pleinement conscient des risques inhérents à la pratique d'un raid multisport de nature. Mais il peut à tout moment durant le déroulement de l'épreuve demander une assistance ou un avis médical.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

CANOË :

Les bateaux, les gilets de sauvetage et les pagaies sont fournis par l'organisation (impossibilité d'utiliser sa propre embarcation) et ils ne sont pas numérotés. Ils sont choisis librement par les concurrents au moment de l'embarquement. Le port du gilet est obligatoire durant la réalisation de l'épreuve nautique. Le gilet de sauvetage doit être porté et attaché sur la totalité du parcours nautique sous peine de disqualification de l'équipe. Il est formellement interdit de débarquer entre le départ du canoë et l'arrivée du canoë. Les concurrents doivent conserver leurs chaussures lacées aux pieds tout au long de cette épreuve.

VTT :

Lors de l'épreuve de VTT, le port d'un casque aux normes avec coque rigide (jugulaire attachée) est obligatoire du départ à l'arrivée sous peine de disqualification. Chaque concurrent est responsable de son matériel ainsi que de la mise en place et de la récupération de celui-ci dans le parc à vélo. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation de celui-ci durant le déroulement de la journée.

ABANDON :

En cas d'abandon, venir se présenter à l'organisation au niveau de la ligne d'arrivée pour vous signaler. L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la disqualification de l'équipe.

RAVITAILLEMENTS :

2 ravitaillements communs aux 2 parcours : un au port de Biganos (plusieurs passages) et un au milieu du VTT.

RÉCLAMATIONS :

Les éventuelles réclamations sont à faire dans l'heure suivant votre arrivée... avec le sourire de préférence, l'erreur est humaine. Gardons à l'esprit que le principal est de s'amuser, le résultat est secondaire même si le classement sera fait avec le plus grand sérieux.

ENVIRONNEMENT :

Le site sur lequel les concurrents évoluent étant un site sensible (Natura 2000), les participants (concurrents et familles) s'engagent à ne pas dégrader le milieu naturel de quelque façon que ce soit. Ainsi, les concurrents s'engagent :

- à rester sur les itinéraires balisés.
- à ne jeter aucun déchet sur le parcours (des poubelles seront mises à disposition).
- à ne prélever aucun végétal.
- à ne pas enregistrer les parcours dans un GPS et ne pas revenir sur les traces de ce parcours.

L'organisation et les concurrents s'engagent à ne modifier en rien la nature du sol, la végétation et l'état des berges.

DROIT D'IMAGE :

En acceptant ce règlement chaque participant accepte que des photos et vidéos sur lesquelles il apparaît soient diffusées par internet ou voie de presse.

S'il le souhaite, chaque participant peut s'opposer à leur diffusion en indiquant à cette adresse quels documents il souhaite que nous supprimions : contact@bigaraid.fr

Les photos prises lors de l'épreuve seront disponibles gratuitement sur <http://www.bigaraid.fr/>.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

MATÉRIEL OBLIGATOIRE :

- Un VTT en ordre de marche et freinage opérationnel
- Casque aux normes avec coque rigide et jugulaire
- Téléphone portable dans une poche étanche (*Le numéro doit être celui que vous indiquez lors de l'inscription*)
- Poche à eau ou gourde
- Couverture de survie
- Ceinture porte dossard ou épingles à nourrice pour épingler le dossard (nous n'en fournirons pas)

MATÉRIEL CONSEILLÉ :

- Nécessaire de réparation vélo
- Ravitaillement solide (Barres énergétiques, Fruits secs,...)

MATÉRIEL INTERDIT :

- L'utilisation d'un système de tractage de type « tire-minette » est interdit.
- L'usage d'un VTT à assistance électrique est interdit.

Location de vélo :

Pour les personnes n'ayant pas de vélos, se rapprocher du prestataire COCCI'VELOS à Gujan-Mestras qui pourra vous proposer un forfait Raid (20 Euros/pers) comprenant :

- 1 VTT Alu
- 1 casque

- 1 Kit de réparation
- La livraison et la récupération sur le lieu du Raid.

Prendre contact sur <https://www.coccivelos.bike/contact/>

INSCRIPTIONS :

Lire la totalité de cette page puis cliquez sur le bouton inscription ci-contre :

Inscription en ligne
ADEORUN

Chaque équipe remplit le formulaire d'inscription en ligne et joint obligatoirement à ce formulaire :

- les certificats médicaux numérisés des deux équipiers (ou licences selon indications ci-dessus)
- l'autorisation parentale si nécessaire

Si besoin, un modèle de certificat médical et un modèle d'autorisation parentale sont disponibles sur le formulaire Adéorun.

La validation de votre inscription se fait depuis le formulaire, en cochant la case **J'ai lu et j'accepte le règlement et les conditions de vente** et en effectuant le paiement en ligne.

Vous avez la possibilité de valider votre inscription et de revenir plus tard sur le formulaire pour y déposer les pièces obligatoires.

Liste des inscrits à jour sur Adéorun :

Consulter la liste des inscrits

ADEORUN

Les dossiers incomplets seront placés sur liste d'attente et ne seront définitivement validés qu'à la réception des pièces manquantes. Les dossiers complets seront traités prioritairement.

En cas de forfait, l'équipe doit en avertir l'organisation via contact@bigaraid.fr au plus tard 3 semaines avant la date de la course pour être remboursée. Tout forfait exprimé à moins de 3 semaines de la course ne sera pas remboursé, sauf présentation d'un certificat médical.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Le vendredi précédent le jour du Bigaraid (pas d'inscription sur place).

TRAITEMENT DES DOSSIERS :

Nombre de participants limité à **90 équipes** par parcours.

FRAIS D'ENGAGEMENTS :

Tarif par équipe de 50 Euros + 1,94 Euros de frais Adéorun.